

ASSEMBLEE GENERALE DE PROSIMAR – 9 Août 2019

L'assemblée générale de PROSIMAR (association pour la protection du site et de l'environnement de Ste Marguerite) a réuni un peu plus de 100 personnes sur 340 adhérents. Après avoir salué la présence du Maire Jean-Claude Pelleteur, accompagné de deux adjoints, le Président Alain Doré a présenté les différentes actions de l'Association depuis un an. L'urbanisme est le sujet dominant avec plus de 17 demandes d'informations des adhérents, dans la majorité des cas suite à la délivrance d'un permis de construire pour un collectif : « **les offres des promoteurs pour acheter des biens à certains particuliers sont tellement alléchantes que peu d'entre eux résistent** » déclare Alain Doré. Un autre exemple de l'envolée du marché immobilier, les divisions de parcelle : « **on a vu récemment un particulier acheter une maison avec un beau terrain, puis faire une division et revendre la maison d'un côté et une partie du terrain de l'autre** » ajoute le Président.

Tous ces éléments ne font que donner plus d'importance au prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), dont le projet initié par la Carène, va faire l'objet d'une enquête publique du 20 Août au 23 septembre prochain. PROSIMAR a fait des propositions, notamment pour éviter le morcellement des propriétés, mais aucune n'a été retenue. Aussi Alain Doré « **invite tous les adhérents de PROSIMAR à une réunion de travail le lundi 19 à 10 h salle du Moulin d'Argent, afin de transmettre des modifications et ajouts au Commissaire Enquêteur** ».

Un questionnaire envoyé à l'ensemble des adhérents, a permis à une personne sur trois de s'exprimer : 81 % des répondants ont une bonne ou une très bonne image de l'Association, qu'ils trouvent force de propositions et efficace à 95 %. Hervé Jamet, vice-président de PROSIMAR, a présenté les améliorations souhaitées : « **faciliter la circulation des vélos, verbaliser le stationnement gênant et les vitesses excessives, maîtriser la densification et favoriser les zones vertes, lutter contre les chenilles processionnaires** » sont les principales demandes. Jean-Claude Pelleteur a apporté les précisions suivantes : « **concernant la circulation, nous allons engager une étude portant sur l'axe Avenue de Bonne Source/Avenue du Littoral qui pose en effet problème. Pour la densification je voudrais juste vous préciser que notre objectif est actuellement de 150 nouveaux logements par an, et que à moins de 100 logements par an, notre commune perdrait de la population, avec les conséquences que l'on devine** ». Une dernière question d'un adhérent à l'attention du Maire a soulevé une approbation générale « **pourquoi avez-vous autorisé une telle transformation du camping Bel-Air avec autant de bâtiments ?** ». Réponse de Jean-Claude Pelleteur : « **le projet est conforme au PLU et l'architecte des Bâtiments de France a donné son autorisation, mais je dois vous dire que nous avons mis en demeure le propriétaire pour replanter des arbres qui n'auraient pas dû être abattus, et nous vérifierons qu'il respecte son activité de camping** ».

Les échanges cordiaux entre adhérents et élus se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.